

APPEL D'OFFRES

Madame/Monsieur,

L'Ambassade d'Espagne a pris la décision de passer un marché de services d'AGENT DE BUREAU pour exercer ses fonctions à l'Ambassade d'Espagne à Abidjan. Aussi, j'ai l'honneur de vous inviter à présenter une offre dans les conditions énoncées dans le cahier des clauses techniques particulières.

Caractéristiques du marché :

Limite d'acceptabilité financière, taxes comprises	3.658,78 € (2 400 000 F CFA) Toute offre dépassant la limite d'acceptabilité financière sera			
Durée du marché	automatiquement rejetée. 6 mois			
Révision des prix	Il n'y aura pas de révision des prix pendant l'exécution du marché			
Critères d'attribution	Prix et			
Capacité requise de la part	Appui aux différentes unités de la Représentation			

Présentation des offres

des candidats

Les offres des candidats intéressés doivent être conformes au cahier des clauses techniques particulières, à la présente invitation et à tous les autres documents régissant l'avis de marché. Elles doivent obligatoirement être présentées selon le modèle « Offre et déclaration sur l'honneur » ci-joint. La présentation de l'offre implique pour l'opérateur l'acceptation inconditionnelle de toutes les clauses ou conditions, sans aucune réserve ou exception.

Autres précisions relatives à la présentation des offres :

21-12-2023
 Format papier: au registre de l'Ambassade d'Espagne à Abidjan sise à Cocody Danga Nord, Format dématérialisé: à l'adresse électronique emb.abidjan@maec.es
Français
Offre et déclaration sur l'honneur selon modèle joint à la présente invitation

Fait à Abidjan, le 18 décembre 2023.

L'AMBASSADEUR DESPAGNE

Signé: Rafael SORIANO ORTIZ





OFFRE ET DÉCLARATION SUR L'HONNEUR Dossier n°

Données relative au candidat

Opérateur économique
CIF (Code d'identification
fiscale)/Équivalent
Domicile
Représentant
CNI (Carte nationale
d'identité)/Équivalent
Adresse électronique aux fins
de notification
Critères d'attribution : prix
L'offre économique initiale présentée pour la fourniture de la totalité des services décrits dans le cahier des clauses
techniques particulières, et conformément au projet de contrat est de :
OFFRE POUR LA TOTALITÉ DU MARCHÉ, SANS
RECONDUCTIONS (hors taxes)
TAXES
TOTAL 6 MOIS, TAXES COMPRISES :
Autres critères d'attribution : Ajoutez d'autres critères en faveur de votre offre.
Fait à, le2023
Signé :

Page 2

Déclaration sur l'honneur

Le soussigné déclare :

- 1. Qu'il accepte sans réserve le contenu de l'ensemble des clauses et conditions définies dans la lettre d'invitation, dans le cahier des clauses techniques et dans le projet de contrat ;
- 2. Que l'opérateur dispose des moyens techniques et humains pour exécuter le marché et qu'il s'engage à affecter ou consacrer ces moyens à l'exécution du marché;
- 3. Que la société est valablement constituée et que, conformément à son objet social, elle peut soumissionner ; que le signataire de la présente déclaration a le pouvoir de représentation lui permettant de présenter une offre au nom de la société ;
- 4. Que l'opérateur est classé au registre des opérateurs agréés, le cas échéant, ou qu'il satisfait aux exigences de capacité économique, financière et technique ou professionnelle dans les conditions fixées dans la lettre d'invitation :
- 5. Que l'opérateur n'est pas placé sous l'effet d'une interdiction de soumissionner ;
- 6. Que, s'il utilise les moyens d'autres opérateurs, il joint à la présente déclaration, une déclaration sur l'honneur de chacun de ces opérateurs ;
- 7. LITIGES: les litiges survenant au cours de l'exécution du marché sont réglés d'un commun accord entre les parties. En l'absence d'accord, les litiges sont soumis aux tribunaux espagnols compétents, si le prestataire y consent.

Acceptez-vous de vous soumettre à la juridiction des tribunaux espagnols pour résoudre tout différend qui

pourra	ait surgir au cours de l'exécution du marché ?
	Oui, j'accepte de me soumettre à la juridiction des tribunaux espagnols
	Non, je n'accepte pas de me soumettre à la juridiction des tribunaux espagnols
justificatives des retiré son offre,	n exige que, dans un délai de dix jours ouvrables, le candidat qui soumet la meilleure offre présente les pièces points susmentionnés. Si cette exigence n'est pas satisfaite de manière adéquate, le soumissionnaire est réputé avoir sans préjudice des sanctions applicables. Dans ce cas, la même documentation est demandée au soumissionnaire rdre de classement des offres.

Fait à	, le	2023
	Signé :	